



SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2018  
RIUNIONE DI I 29 È 30 DI NOVEMBRE  
2018/O2/084

MOTION AVEC DEMANDE  
D'EXAMEN PRIORITAIRE

## Motion déposée par Mme Cognetti-Turchini au nom du groupe Andà Per Dumane

Objet : *Soutien aux trésoreries locales*

**CONSIDERANT** le transfert du recouvrement de l'impôt de nombreuses trésoreries notamment dans le rural vers les centres de Bastia et Corte,

**CONSIDERANT** que les emplois au sein de ces trésoreries se trouvent fragilisés,

**CONSIDERANT** que les trésoreries constituent un service public de proximité très important notamment dans le rural,

**CONSIDERANT** que ces trésoreries ont un rôle de conseil primordial notamment pour les petites communes (moins de 100 habitants),

**CONSIDERANT** que de nombreuses personnes en Corse du fait de leurs âges ou de leurs revenus ne pourront pas avoir accès à un service dématérialisé,

**CONSIDERANT** que la loi Montagne préconise de réévaluer et renforcer les services publics de proximité,

### L'ASSEMBLEE DE CORSE

**SOUTIENT** le personnel de la Direction Départementale des finances publiques dans leur volonté de maintenir un service de proximité, en maintenant l'intégralité des missions des trésoreries rurales.

**S'ENGAGE** à défendre le maintien en activité des trésoreries qui sont indispensables tant aux usagers qu'aux communes surtout dans le monde rural.